

## Pour contacter le service social en faveur des personnels

Les assistantes et les assistants de service social vous écoutent en fonction de votre lieu d'affectation.

### LOIRE ATLANTIQUE

**Isabelle SOULARD** (secteur Estuaire et Pays de Retz)

[isabelle.soulard1@ac-nantes.fr](mailto:isabelle.soulard1@ac-nantes.fr)

**Murielle BELLANGER**

[murielle.bellanger@ac-nantes.fr](mailto:murielle.bellanger@ac-nantes.fr)

**Isabelle TAUPIN**

[isabelle.taupin@ac-nantes.fr](mailto:isabelle.taupin@ac-nantes.fr)

### MAINE ET LOIRE

**Laurence KERMORVANT**

[laurence.kermorvant@ac-nantes.fr](mailto:laurence.kermorvant@ac-nantes.fr)

**Odile LECHAT**

[odile.lechat@ac-nantes.fr](mailto:odile.lechat@ac-nantes.fr)

### MAYENNE

**Sophie GUERANGER**

[sophie.gueranger@ac-nantes.fr](mailto:sophie.gueranger@ac-nantes.fr)

### SARTHE

**Audrey PARENT**

[audrey.parent@ac-nantes.fr](mailto:audrey.parent@ac-nantes.fr)

**Bertille AFFRE DE ST ROME**

[ce.asp72lemans@ac-nantes.fr](mailto:ce.asp72lemans@ac-nantes.fr)

### VENDEE

**David MONCANIS**

[david.moncanis@ac-nantes.fr](mailto:david.moncanis@ac-nantes.fr)

### ACADEMIE

**Jérôme SANCHEZ CTSSR**

[ce.conseillersocial@ac-nantes.fr](mailto:ce.conseillersocial@ac-nantes.fr)

**Judith FLEURIMOND CT adjointe**

[judith.fleurimond@ac-nantes.fr](mailto:judith.fleurimond@ac-nantes.fr)



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## Le service social en faveur des personnels de l'Éducation nationale



Académie de Nantes

[www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)

# Le service social en faveur des personnels de l'Éducation nationale

## Un service social spécialisé du travail

### Il s'adresse

➔ à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, titulaires ou contractuels.

### Qu'ils soient

➔ Enseignants, publics et privés, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

➔ Personnels non enseignants du secteur public :

- Personnel d'éducation, de surveillance et d'orientation
- Personnels d'encadrement, et personnel IATOSS (ingénieur, administratifs, technique, personnels de santé et sociaux)

➔ En activité (en poste ou en congé)

➔ Retraités de l'enseignement public (aides financières uniquement)

➔ Les ayants cause (d'un agent décédé pour lesquels des droits sont ouverts)

### À votre écoute

**À votre demande, l'assistante ou l'assistant de service social**

➔ Examine, avec vous, les éléments de votre situation personnelle (travail, santé, vie privée...);

➔ Vous informe, vous oriente et vous accompagne dans l'accès à vos droits (sociaux et professionnels) : action sociale, congés maladie, handicap...;

➔ Instruit, avec vous, différents dossiers et relaie vos demandes : postes adaptés, mutation, aides financières;

➔ Vous accompagne dans votre vie professionnelle (installation, adaptation du poste de travail, souffrance au travail, difficultés professionnelles) et exerce un rôle de médiation entre vous et l'institution;

➔ Participe à la politique sociale de l'institution. Il peut être amené à intervenir à la demande de l'administration.

*Les assistantes et les assistants de service social sont soumis au secret professionnel conformément à l'article 226.13 du code pénal.*

**L'assistante ou l'assistant de service social effectue des liaisons avec :**

- Les Directions des Ressources Humaines (DRH);
- Les services gestionnaires ;
- Le service médical des personnels ;
- Les conseillers en évolution professionnelle ;
- Les partenaires externes.

### Pour en savoir plus

sur le service social en faveur des personnels,

vous pouvez consulter la rubrique

**"Personnels et recrutement"**

sur le site de l'académie de Nantes :

[www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)

